midilibre.fr

Sète : à la Pointe-Courte un "nettoyage" qui passe mal

MARC CAILLAUD

4-5 minutes

Cet article est réservé aux abonnés

- *Le cabanon de Josian Izoird avant l'intervention des services de l'Agglo... et après.*
VINCENT ANDORRA

- *La désolation des riverains après le passage des engins.*
VINCENT ANDORRA

D ans le quartier de la Pointe-Courte, une polémique enfle. Les services de l'Agglo ont-ils nettoyé des "dépôts sauvages" ou ont-ils détruit "une oeuvre d'art majeur" ?

IEVuY29yZSB1biBwaWlMgZGUgdGVuc2ltbiDgIGxhIFBvaW50ZS0gQ291cnRlLiBMZSBkZXV4aehtZSBlbiBtb2lucyBkZSB0cm8pcyBtb2ltLiDgIGwnYXV0b21uZSBkZXJuaWVyLCBsZXMgaGFiaXRhbnRzIGR1IHF1YXJ0aWVyIGF2\

Encore un pic de tension à la Pointe- Courte. Le deuxième en moins de trois mois. à l'automne dernier, les habitants du quartier avaient manifesté leur ras-le-boi face aux incivilités liées à l'afflux croissant des pêcheurs amateurs de daurades, notamment la nuit. Cette fois, c'est un "démantèlement de dépôts sauvages sur la voie publique", pour reprendre l'expression préfectorale, qui crée des remous.

Une attraction devenue encombrante

Il faut dire que ces "dépôts sauvages", ce sont les objets divers et variés - formant un petit "palais du facteur Cheval", dixit ses défenseurs (lire plus loin) - qui débordaient du petit cabanon de Josian Izoird sur la voie publique. Plus précisément sur l'allée du Jeu-de-Boules, après la promenade Louis- Vaillé, avant le refuge pour chats. Une sorte de petit musée personnel d'art brut à ciel ouvert. Mais qui "chaque année, s'étendait et obstruait le chemin piétonnier", souligne-t-on en mairie. Et si elle était devenue une véritable attraction, visitée par de nombreuses célébrités (Agnès Varda la première, mais aussi la star du street-art JR, Laetitia Casta, Robert Combas, Michel Onfray...) et même mentionnée dans les guides touristiques, cette excroissance n'était pas du goût de tous les riverains. Chez Les Pointus, où il est, de fait, une figure familière, Josian n'a pas que des amis.

Il ne tient d'ailleurs pas à s'exprimer depuis l'opération menée à son encontre le 28 décembre. Ce jour-là, "après plusieurs relevés d'infraction et procès-verbaux", les services de Thau agglo sont intervenus sur prescription de la Préfecture pour faire place nette. Quel volume ont-ils emporté ? Difficile de le savoir.

Le Front de libération de l'art modeste mobilisé

Toujours est-il qu'il ne subsiste plus, du musée de Josian, que ce qui se trouve à l'intérieur de son petit cabanon privé. Ce "nettoyage" suscite en tout cas un certain émoi dans le quartier. Les uns s'en réjouissent, invoquant des arguments esthétiques ou hygiéniques. D'autres relèvent que les pouvoirs publics sont moins prompts à intervenir pour mettre fin à certaines pratiques peu civiques, à deux pas de là... Mais cette opération suscite aussi une levée de boucliers dans le monde artistique et culturel.

Au point même qu'un collectif d'artistes, réuni au sein du Flam (Front de libération de l'art modeste) demande des explications au préfet : "Nous et les 550 personnes abonnés à notre page facebook en 48 heures seulement, attachés à la liberté d'expression, ne pouvons accepter que des œuvres d'art soit détruites par les représentants de l'état, écrivent-ils notamment. (...) Partie intégrante du patrimoine de la ville, le cabanon de Josian était l'un des monuments les photographiés de la cité (...), une œuvre d'art majeure de la ville."

Il vous reste 85% de cet article à lire

Cet article est reservé aux abonnés

Midi Libre en illimité sur tous vos écrans
Le journal disponible dès 6h + l'accès en continu à la zone premium + l'édition spéciale du soir en exclusivité.

Article précédent

Article suivant